

L'autorité éducative

« La construire et l'exercer »

Par Bruno Robbes



Auteur : Bruno Robbes
Type d'ouvrage : pédagogique
Éditeur : SCEREN / CRDP*
Collection : repères pour agir
Date de parution : 2014
Nombre de pages : 252

* Services Culture Éditions Ressources pour l'Éducation Nationale
 Centre Régionale de Documentation Pédagogique

Bruno Robbes est maître de conférences et professeur en Sciences de l'éducation à l'université de Cergy-Pontoise et membre du laboratoire EMA (École, Mutations, Apprentissages). D'abord instituteur, maître-formateur, puis directeur d'école dans une banlieue populaire de la région parisienne, il a pratiqué la pédagogie institutionnelle. Ses domaines de recherche et d'intervention concernent les violences en milieu scolaire, la gestion des incidents, la discipline scolaire, l'autorité éducative, les pédagogies coopérative et institutionnelle. Il a reçu le prix Louis Cros 2009 pour ses travaux sur l'autorité éducative de l'enseignant.

Préambule :

Comme nous l'avons vu cette année à l'INSPÉ avec M. Roux ou Mme Maubon mais également avec M. Muzard l'autorité éducative est un phénomène psycho-sociologique basé sur le fait que le sujet « élève » accepte (donc il participe) votre autorité et qu'il vous accorde sa confiance car vous êtes compétent.

Le titre : l'autorité éducative « la construire et l'exercer »

L'autorité éducative est l'une des trois conceptions de l'autorité relevée par Bruno Robbes en 2006 dans un article des cahiers pédagogiques. Au début des années 1970, elle était nommée par certains auteurs l'autorité négociée.

La construction de l'autorité quant à elle, demande une réflexion en amont sur la transmission de savoir en terme de dispositif pédagogique et en terme de communication afin de l'exercer dans la classe et d'être acteur de l'autorité. L'objectif étant que progressivement l'élève soit lui aussi acteur et à terme auteur de sa propre autorité (autonomie).

La préface : l'autorité éducative : une construction

Bernard Rey, (ancien enseignant dans le secondaire et formateur d'enseignants au Québec, en France et en Belgique ; auteur notamment d'un ouvrage sur : Les relations dans la classe au collège et au lycée (ESF, 1999).) actuellement professeur à l'Université Libre de Bruxelles où il dirige le Service des Sciences de l'Éducation fait ici un résumé de ce qu'est ou n'est pas l'autorité éducative. Il précise que si l'enseignant et « condamnés » à l'autorité, il devra construire des règles qui permettent le vivre-ensemble et l'apprentissage avec l'approbation des élèves.

Il explique dans un premier temps, que l'autorité n'est ni un pouvoir, ni un don, que ce n'est pas non plus un rapport de force ou de séduction mais que bien au contraire, il s'agit là d'une relation humaine et asymétrique où tous les élèves acceptent d'obéir pour avoir la possibilité de grandir, d'apprendre et de comprendre.

≠	Pouvoir	Soumission (force ou séduction)	Révolte
	Autorité	Obéissance (nécessite de la confiance)	Désobéissance

Avant-propos : une question d'actualité

J.-M. Zakhartchouk, a enseigné le français dans des collèges en ZEP. Il a assuré des formations d'enseignants dans l'Académie d'Amiens (IUFM-formation continue), il appartient au mouvement CRAP (Cercle de recherches et d'action pédagogiques) qui publie la revue les "Cahiers pédagogiques", dont il a été rédacteur en chef pendant plusieurs années. Il est le directeur de la collection « Repères pour agir, dispositifs ».

Il se sert d'un extrait du « Petit Prince » pour valider la théorie que l'obéissance ne vaut que si les ordres sont raisonnables. Il appuie la thèse que Bruno Robbes était la personne la mieux placée pour recueillir ces témoignages et écrire ce livre et ainsi nous aider à avancer sur la question de l'autorité qui est au cœur de nombreux débats d'actualité dans de nombreux domaines et pas toujours bien exploités.

Le contenu de l'ouvrage :

Cet ouvrage fait partie d'une série du dispositif « repère pour agir second degré » piloté par le CRDP de l'académie d'Amiens.

Bruno Robbes a réuni dans ce livre de nombreuses réflexions, idées et il partage des expériences, issues de témoignages de professionnels de l'éducation mais aussi de chercheurs. Il propose des outils pour construire son autorité en tant qu'enseignant dans la classe et contribue ainsi à donner à chacun une place dans l'édifice éducatif. La question de l'autorité est interrogée sous un angle à la fois psychologique, philosophique et sociologique et participe donc à un projet plus vaste : bâtir le socle commun d'une école du vivre ensemble.

Selon l'ouvrage l'enjeu de l'école vis-à-vis des élèves et de « construire en eux l'humanité ». À ce titre, l'autorité ne sera donc être un pouvoir destiné à rendre les élèves dociles et silencieux. L'autorité débute lorsque l'enseignant choisit de contribuer pleinement à cette construction d'humanité. Il est donc question d'une « autorité éducative » qui ne se décrète pas mais se construit, en permanence.

Chapitre premier : quelques points de repères

Ici, les témoignages nous rappellent que chaque époque se fait sa propre conception de l'autorité. Ils rappellent qu'aujourd'hui la société est basée sur les principes démocratiques français tels que la liberté et l'égalité. Ces principes ont eu pour effet le développement d'un esprit critique qui a provoqué également l'effondrement de certaines formes d'autorité tel que l'autorité charismatique ou traditionnelle. Ils rappellent également qu'il ne faut pas confondre autorité et maintien de l'ordre, obéissance et soumission.

L'autorité éducative est décrite ici comme un exercice de construction lent et volontaire de savoirs dans l'action ; elle peut s'apprendre, se développer, s'acquérir. Elle est à la fois personnelle car elle ne se délègue pas et relationnelle parce qu'il doit y avoir une interaction entre plusieurs personnes pour avoir autorité. C'est une relation à la fois asymétrique et symétrique, particulière de l'ordre de l'influence.

C'est aussi, la capacité de se faire obéir, avec le consentement de celui qui obéit : le problème devient alors la légitimité des arguments qui nous font obéir.

Concernant la construction de l'autorité éducative, elle doit s'articuler sur un point de vue à la fois social et personnel.

Il s'agit de trouver, pour l'élève, une parole et une présence consistante contre lesquels il peut s'éprouver. Les expériences prouvent que les élèves souhaitent être confrontés à l'autorité car elle les rassure et rend la vie scolaire plus facile : l'objectif étant de faire comprendre aux élèves que la construction de l'autorité et pour eux une manière de rentrer dans l'autonomie.

Chapitre deux et trois : mise en pratique et la pédagogie du « faire autorité »

Dans une perspective éducative, les contributeurs rappellent ici, qu'il est nécessaire de posséder une confiance en soi suffisante et des savoirs d'action maîtrisés pour que l'exercice de l'autorité éducative soit valable. Ils préconisent une analyse perpétuelle, une réflexion continue de ses actions qui s'appuieraient

sur une pédagogie institutionnelle forte. Ils plébiscitent le travail en équipe et l'harmonisation des pratiques comme la construction d'un cadre pour les élèves.

Concernant le travail dans la classe et plus particulièrement la gestion de crise (le cœur du travail éducatif), ils incitent fortement à différer, à se faire aider par un tiers et de ne pas surréagir.

Ils citent de nombreux exemples de méthodes à employer comme la pédagogie de contrat, celle de l'erreur mais aussi d'instaurer des rituels très clairs.

L'enjeu de l'autorité éducative doit permettre un accroissement du professeur comme des élèves et non un assujettissement.

Ils expliquent que l'action éducative ne se mesure pas uniquement à la mise en activité des élèves ou à un résultat immédiat mais surtout à une éthique respectueuse de la personne et aux acquis des élèves.

Ils préconisent également une formation initiale et continue importante des enseignants en partageant des expériences, des analyses, en réfléchissant...

Chapitre quatre : à l'épreuve des savoirs

Dans ce chapitre, les auteurs évoquent les modifications de modalités de la transmission des savoirs qui oblige le professeur à légitimer son autorité autrement du notamment à la « révolution numérique ». Ils rappellent ici que l'une des missions fondamentales de l'école est de former les élèves à l'esprit critique mais qu'il y a des vérités dans le domaine du savoir que les élèves doivent reconnaître. Il faut leur apprendre à penser par eux-même, tout ceci dans un cadre sécurisant.

Chapitre cinq : relations d'autorité dans l'établissement

Dans ce chapitre, il est question de témoignages de diverses personnes représentant l'institution scolaire mais aussi d'élèves et de parents. Ils donnent à la fois leur version du sens de l'autorité pour eux et celui qu'ils attendent des autres membres de la communauté éducative.

Il est précisé que si l'autorité ne se délègue pas, il existe des façons de tenir sa position selon son statut dans l'établissement qui créent des dynamiques collectives facilitant l'exercice de l'autorité de chacun dans une perspective éducative. Chaque professionnel se sent alors à sa place bien dans son rôle, augmenté par une reconnaissance de l'utilité de son action qui lui vient des autres. C'est ce qui l'aide à accroître cette confiance en lui pour faire grandir les élèves, leur permettre d'être toujours davantage auteur d'eux-mêmes. C'est aussi ce qui crée les conditions d'un possible travail d'équipe.

Il est dit également que l'autorité ne s'arrête pas au moment de l'intervention mais qu'elle se poursuit dans le quotidien de la vie de l'établissement et des rencontres entre ses membres avec comme point d'orgue le respect inconditionnel de l'élève.

La responsabilisation des élèves comme des personnels contribue à développer le sentiment d'appartenance à une même communauté.

Chapitre six : à l'étranger : autres modèles, autres pratiques

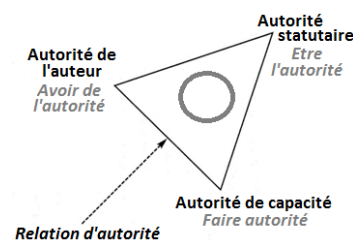
Pour terminer cet ouvrage, Bruno Robbes nous propose une vision de l'autorité issue de plusieurs pays.

Même s'il constate que le fonctionnement de l'école, le nombre d'heures dédiées aux apprentissages ainsi que la formation des enseignants sont différents, la question de l'autorité éducative est également au centre des débats dans tous ces pays. Il constate que le climat d'établissement est plus apaisé, dans les pays où l'autorité du professeur est plus souple et négociée. Dans un autre cas, c'est l'institution qui fixe le cadre pour tous et non pas une personne avec ses critères personnels.

Il constate également que l'atmosphère est plus propice aux apprentissages lorsque les relations professeurs-élèves sont basées sur le respect et la confiance mutuelle.

Conclusion :

L'autorité éducative est l'affaire de tous.



<https://view.genial.ly/5e62891782b5130fe345ffe6/presentation-note-de-lecture-lautorite-educative>